

L'an deux mil dix-neuf, le six mai, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de Monsieur GAUDIN Jean-Marie, Maire.

Étaient présents : Mme CHESNEAU Marie-Paule, Adjointe, M. BENETTA Nicolas, Adjoint, Mmes DUBREU Nicole, LECHAT-PANCELOT Sophie, LEMEUNIER Françoise, BOISTAULT Geneviève, MM. ENAULT Daniel, THOMAS Didier, TERRIEN Arnaud, PRODHOMME Joseph, BRICAUD Olivier.

Absents excusés : BRISMONTIER Sophie, ROCHETTE Josiane et LEPETIT Dominique

Secrétaire de séance : LEMEUNIER Françoise

*Convocation du 30 avril 2019*

*Nombre de conseillers en exercice : 15*

*Nombre de conseillers présents : 12*

*Pouvoir : Mme BRISMONTIER Sophie donne pouvoir à Mme LECHAT - PANCELOT Sophie.  
Mme ROCHETTE Josiane donne pouvoir à Monsieur le Maire*

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire demande à Monsieur DEROEF de la société Alter Cités de présenter le Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire (CRAC), pour le lotissement Bataflème2, aux membres du conseil municipal.

Monsieur DEROEF après avoir exposé le bilan au 31/12/2018 et les prix de vente des terrains de la société ALTER à la commune, demande au conseil municipal d'opter soit pour l'hypothèse 1 soit pour l'hypothèse 2 déterminant les prix de vente des terrains aux particuliers ainsi que la présentation de la ZAC.

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'ils devront se prononcer lors de la prochaine séance le 20 mai 2019.

Après avoir remercié et libéré, Monsieur DEROEF, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2019 est adopté à l'unanimité.

### **2019.32 - ESTIMATION DES ATELIERS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de fixer le prix de vente des ateliers communaux suite à l'estimation établie par Maître DURAND notaire à Saint Georges sur Loire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- autorise la vente des ateliers communaux sur la parcelle cadastrée A 671 d'une superficie de 5 350 m<sup>2</sup>,

- fixe son prix de vente à 110 000 €, la commune prend à sa charge le raccordement à l'assainissement collectif,

- confie à Maître DURAND, notaire à Saint Georges sur Loire, toutes les démarches administratives liées à cette vente ainsi que la rédaction de l'acte de vente,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents obligatoires et actes nécessaires à la réalisation de cette vente.

### **2019. 33 - TRANSPORTS SCOLAIRES**

Suite au courrier du 24 septembre 2018 à destination des parents d'élèves utilisant les transports scolaires et à l'étude des pointages effectués de septembre 2018 à avril 2019, Monsieur le Maire propose de reconduire les subventions communales. Un courrier de réponse sera adressé aux parents d'élèves.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, la reconduction des subventions communales pour l'aide aux transports scolaires, pour l'année 2019 – 2020.

### **2019.34 - MARCHES PUBLICS : TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE**

Monsieur le Maire informe que l'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 3 mai 2019 par les membres de la commission d'appel d'offres.

Après lecture du tableau d'analyse des offres, Monsieur le Maire annonce les résultats :

#### **Les entreprises retenues sont :**

- LOT 1 : MACONNERIE - TAILLE DE PIERRE : Sté Nouvelle LAROCHE
- LOT 2 : MENUISERIE - SERRURERIE : EURL MENUISERIE MENARD
- LOT 3 : COUVERTURE - ZINGUERIE : EURL SUPIOT Sébastien
- LOT 4 : PEINTURE : SAS FRIBAULT PEINTURE

**Ce qui représente un montant total de 100 104.60 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet de restauration des façades de l'ancien presbytère.

### **2019.35 - REGIES D'AVANCES ET DE RECETTES**

VU les articles R.1617-3 à R.1617-5-2, R.1617-8 du CGCT et R.1617-14 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU l'instruction codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Suite au départ à la retraite de Chantal LEBRUN et à la rencontre de Madame AUDOLY, percepteur à Chalonnes-sur Loire, et afin de se mettre en conformité avec la loi, Monsieur le Maire informe le conseil

municipal qu'il y a lieu de procéder à la dissolution de la régie d'avances et de recettes de la commune et à l'instauration d'une régie de recettes « bibliothèque » pour les encaissements des abonnements aux livres de la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, la dissolution de la régie d'avances et de recettes de la mairie et autorise la création d'une régie « bibliothèque ».

### **QUESTIONS DIVERSES**

ECLAIRAGE PUBLIC : Pour faire suite à la demande de la commission « bâtiments » concernant l'éclairage du clocher, le conseil municipal donne son accord pour refaire un test quant à la remise en place de cet éclairage qui avait déjà eu lieu il y a plusieurs années.

ALSH : Une réunion est prévue le samedi 11 mai 2019 à 9h30, Sophie LECHAT PANCELOT et Didier THOMAS accompagneront Monsieur le Maire.

SMBVAR :   ⇒ Ruisseau de la Rebillarderie (Bataflème), un géomètre est passé le jeudi 2 mai  
              ⇒ Prochaine commission le 05/06/2019 à 18h30 à Bécon-les-granits

CAFE DES PRES : Le commerce devrait être repris fin août. Nicolas et Monsieur le Maire ont pris RDV semaine 20 ou 21, avec le repreneur pour des travaux d'éclairage et de peinture.

COMMISSION DE GESTION SERVICES COMMUNS : Une réunion est prévue le 15/05/2019 à 9h30. Les points abordés seront :

- ↳ Les astreintes
- ↳ L'aménagement du temps de travail
- ↳ L'entretien des fossés de remembrement

DEPARTEMENT RELIQUES ET CHEMIN DE CROIX : Pour faire suite au rendez-vous avec Monsieur VACQUET du département, nous attendons un devis pour la remise en état du chemin de croix dans l'église. Une subvention à hauteur de 50% peut être attribuée à la commune.

SDIS : La fin des travaux du futur centre d'incendie et de secours de St Germain / Champtocé / Ingrandes est prévue mi 2021. Un élargissement de la voie est nécessaire pour les croisements des véhicules. Le coût sera réparti sur le nombre d'habitants par commune.

RETRAITE : Le pot de départ à la retraite de Chantal est fixé au vendredi 07/06/2019 à 18h30

COPIL ASSAINISSEMENT : Le conseil municipal devra délibérer soit pour une régie soit pour une DSP ou soit pour un mixte (Régie + DSP).

EPANDAGE DES BOUES : Une convention devra être établie avec Franck Marceau. L'épandage aura lieu fin août.

## **TOUR DE TABLE**

### **Marie-Paule :**

- Le chantier jeunes s'est bien déroulé. Les jeunes ont remis en état :
  - ⇒ l'abri bus
  - ⇒ le banc de la bibliothèque
  - ⇒ construit des nichoirs
  - ⇒ la cabane à insectes reste à terminer
  
- Garderie périscolaire : suite à la réunion
  - ⇒ Election de la Présidente : Isabelle BOUMARD
  - ⇒ Bilan financier prévisionnel
  - ⇒ Bibliothèque
  - ⇒ Activités diverses
  - ⇒ Subvention
  
- Journée citoyenne prévue le 11 mai 2019 de 16h à 19h.

### **Nicolas :**

- Suite à la réunion de la commission patrimoine du 2/4/2019
  - ⇒ Un état des lieux de la rue de la Loire a été effectué par les habitants
    - ↳ Mise en place de test (comptage, radar...)
  
- Illumination de Noël ⇒ Le choix retenu pour les guirlandes est celui de l'achat en investissement pour un montant de 4700 €HT.
  
- Engagement des travaux pour le changement des gouttières de l'église pour la somme de 7000€.

### **Olivier :**

- Des étagères sont à poser à la bibliothèque suite aux travaux de peinture

### **Sophie LP :**

- Assemblée Générale de l'ALSH :
  - ⇒ Hausse de la fréquentation
  - ⇒ 5 personnes bénévoles ont été réélues,

### **Arnaud :**

- Comment se passe la signalétique en campagne ?

### **Joseph. :**

- Signale qu'un peuplier est sec au niveau du stade de foot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.